

## Avis de concours international

**Autorité contractante** : Université de Lomé/CERViDA-DOUNEDON

**Réf.** : ACO N° 014/2021/UL/CERViDA

1. L'Université de Lomé, agissant pour le compte du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON), organise un concours international d'architecture en vue de sélectionner le projet architectural dont l'exécution sera le siège de ce Centre.
2. Le présent concours est ouvert aux cabinets d'architectes ou groupements d'architectes répondant aux exigences de qualification requises. Les architectes juniors peuvent s'associer aux seniors pour participer à ce concours. L'architecte, ou le mandataire du groupement, conserve la responsabilité du choix de ses cotraitants.
3. Les exigences de qualifications sont :

### **Pour les nationaux :**

- ✓ L'attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier,
- ✓ La carte d'opérateur économique ou tout autre document équivalent ;
- ✓ L'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois délivrés par le tribunal compétent ;
- ✓ L'original du quitus fiscal datant de moins d'un (01) an ou l'original de l'attestation de régularité fiscale datant de moins de trois (03) mois, délivré par l'office togolaise des recettes ;
- ✓ L'attestation de l'inspection de travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- ✓ Le quitus social datant de moins de six (06) mois ;
- ✓ L'attestation de paiement de taxe parafiscale de régulation et
- ✓ L'attestation de régularité vis-à-vis de l'Ordre national des Architectes du Togo.

### **Pour les étrangers**

- ✓ Un extrait du registre de commerce ;
- ✓ Une attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- ✓ Une attestation de paiement de la taxe de régulation des marchés publics au Togo et
- ✓ L'attestation de régularité vis-à-vis de l'Ordre national des Architectes du pays d'origine.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier complet du concours à l'adresse mentionnée ci-après : **CERViDA-DOUNEDON, sis à l'Université de Lomé, Boulevard GNASSINGBE EYADEMA, BP : 1515 Lomé 1, Tél : (+228) 91 78 87 02 / 91 77 90 58, Email : [cervida.togo@gmail.com](mailto:cervida.togo@gmail.com), Tél : (+228) 91 63 07 36/ 91 77 90 58/91 75 32 45, de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures (heure GMT), tous les jours ouvrables.**

5. Aucune séance d'ouverture publique des plis n'est prévue.

6. Les documents à fournir par les candidats (pièces graphiques, enveloppe d'anonymat, support informatique etc.) seront remis sous emballage (enveloppe) unique fermé, portant uniquement la mention : « **Concours international d'architecture pour la construction du bâtiment du CERViDA-DOUNEDON** ».

Sous peine d'exclusion, aucune des pièces écrites ou graphiques du dossier de présentation ne devra faire figurer des références aux auteurs du projet, ou de signes de reconnaissance.

7. Les pièces du concours seront présentées de telle manière qu'à l'ouverture des offres, on retrouve les trois plis suivants :

➤ **Un premier pli fermé** ne comportant aucun signe distinctif permettant d'identifier son auteur ou sa provenance et contenant les pièces graphiques sous les formats suivants :

- Un (01) exemplaire original et non assemblé et prêt pour l'affichage et
- Un (01) support informatique (clé USB) comportant tous les documents rendus en format PDF pour les plans, jpeg pour les images, Word pour les textes et Excel pour les tableaux et graphiques.

Les planches graphiques ne porteront aucun symbole, ni aucun signe d'identification du candidat connus ou habituellement utilisés par lui, ou utilisé dans un précédent concours architectural (logotype, cachets, etc.).

➤ **Un second pli fermé** contenant à l'intérieur, les informations sur la raison sociale et l'adresse complète du candidat, ainsi que la lettre de soumission et d'engagement selon le modèle annexé au présent règlement du concours.

➤ **Un troisième pli fermé**, portant uniquement la mention : « **Concours International d'Architecture pour la construction du bâtiment du CERViDA-DOUNEDON** : à n'ouvrir qu'en séance publique par le Jury

devant un Huissier de justice » ; et contenant le premier et le deuxième pli.

Tout dossier qui ne respecterait pas cet anonymat sera rejeté.

8. Les propositions seront soumises à l'adresse mentionnée au point 4 du présent avis.

Ces propositions seront déposées au plus tard le 25 août 2024 à 16 heures GMT précises. Les propositions remises en retard ne seront pas acceptées. La soumission des propositions par voie électronique n'est pas autorisée.

La Personne Responsable  
des Marchés Publics,

  
**Mme Cicavi Akuavi SOSSOU**

